

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE BARDOS  
PYRENEES ATLANTIQUES**

SEANCE DU 08 SEPTEMBRE 2020

**OBJET : PLAN DE FINANCEMENT MATERIEL INFORMATIQUE EYHARTZEA**

L'an deux mille vingt, et le huit septembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRESENTS : Henri DIRIBARNE - Geneviève DULIN - Odette DIBON - CELHAY Martine - BERHOCOIRIGOIN Patrick - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie - BIDART Thibault

EXCUSES : Jean-Baptiste LAMOTE - LAGADEC Marie-Pierre - ETCHETO Nathalie - DELAGE Véronique

La Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs demandes de financement pour le projet de ludo-médiathèque d'Eyhartzea ont abouti, comme celles de la CAPB pour le fonds de concours projet structurant (77.000 €), de la CAF pour la ludothèque (150.000 €), du Conseil Départemental pour l'aménagement Mobilier & informatique (7.800 €), de la DRAC pour le mobilier (22.881 €) ainsi que celle de l'extension des horaires (52.995, 20 €).

Elle indique qu'une demande de subvention pour l'informatique a aussi été déposée mais qu'après analyse, elle ne peut être instruite en l'état car les montants du plan de financement ne correspondent pas aux sommes éligibles.

Elle propose donc un nouveau plan de financement excluant les dépenses non éligibles telles que la maintenance, l'hébergement et l'abonnement informatique ainsi que les étiquettes code barres.

Le montant total est estimé à **19 837.76 € HT**.

**Le Conseil Municipal**, où l'exposé de la Maire, à l'unanimité des membres présents,

**ADOPOTE** le plan de financement pour l'acquisition du matériel informatique comme suit :

Dépenses prévisionnelles HT		Recettes prévisionnelles HT	
Matériel et licence Informatique	19 937.61 €	DRAC (40%)	7 935.04 €
		Département (10%)	1983.76 €
		Région (20 %)	3967.52 €
		Part de la Commune (30 %)	5951.28 €
<b>Total Hors Taxes</b>	<b>19 837.76€</b>	<b>Total Hors Taxes</b>	<b>19 837.61 €</b>

**CHARGE** la Maire de solliciter les aides financières de la DRAC, pour ce projet.

La Maire,  
Maïder BEHOTEGUY

